

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 32
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n° 2021-042

CESSION DE LA PARCELLE AO
318
06 RUE MAXIME GORKI –
RIVIERE DES GALETS –
LE PORT

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 6 avril 2021
et affichée le 7 avril 2021.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le : 21 AVR 2021

LE MAIRE



Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 avril 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi treize
mars le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au
Complexe Sportif Municipal, après convocation légale
sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème}
adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard
Robert 4^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint,
Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, Mme Bibi-Fatima
Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme
Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M.
Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-
Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila
Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude
Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme
Garcia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M.
Didier Amachalla, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla
Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M.
Sergio Erapa, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Karine Mounien 5^{ème}
adjointe, (par M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjointe), M. Fayzal
Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe),
Mme Brigitte Laurestant (par M. Alain Iafar), Mme
Honorine Lavielle (par Mme Véronique Bassonville), M.
Patrice Casimir (par Mme Firose Gador), Mme Valérie
Auber (par Mme Annie Mourgaye).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Mihidoiri Ali 8^{ème}
adjoint à 17h10.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Bertrand Fruteau.

.....
.....

Affaire n°2021-042

**CESSION DE LA PARCELLE AO 318
06 RUE MAXIME GORKI – RIVIERE DES GALETS –
LE PORT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu le contrat de concession du 2 septembre 1988 reçu en Préfecture le 11 octobre 1988, confiant à la SEMADER la conduite de l'opération de la RHI Rivière des Galets ;

Vu la délibération n° 2005-054 du Conseil municipal du 28 avril 2005 approuvant la rétrocession des parcelles non vendues, des voies et espaces publics de la RHI Rivière des Galets ;

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement – Travaux - Environnement » réunie le 31 mars 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance le 13 avril 2021 relatif à la cession de la parcelle cadastrée section AO 318 sise au n° 06, rue Maxime Gorki – Rivière des Galets – Le Port ;

Considérant la nécessité de régulariser la situation de la famille Conver, attributaire de la parcelle AO 318 dans le cadre de la RHI Rivière des galets ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la vente du terrain nu, propriété de la Commune, cadastrée section AO 318 sise à Le Port, 6 rue Maxime Gorki – Rivière des Galets à Monsieur Wilfrid Jean Luciano CONVER, pour la somme de DIX MILLE TRENTE HUIT EUROS ET SOIXANTE DIX SEPT CENTIMES (10 038,77 €)

Article 2 : dire que les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur ;

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU